

Combien de points l'introduction d'un devoir juridique vaut-elle?

Par **reblochonjuridique**, le 10/05/2019 à 16:42

Bonjour,

Voici une question qui traîne dans ma tête depuis un certain temps: quelle est la valeur d'une introduction, par exemple dans une dissertation?

Les professeurs et chargés de TD la jugent bien souvent négligée, trop courte, conventionnelle et peu inspirée dans les copies des étudiants.

Alors, partant du principe évident que l'attribution des points dans une dissertation juridique reste subjective, est-on en mesure d'estimer, avec une marge d'erreur assez faible, combien de points lui sont accordés?

Se situe-t-on aux alentours des 5/6 points comme je l'ai déjà lu sur certains sites, ou plutôt sur des standards plus élevés, approchant carrément la moyenne comme un enseignant me l'a affirmé?

La question peut paraître futile, mais je pense que les étudiants ont besoin de mieux connaître les critères de notation aux fins de savoir quel temps passer sur une étape comme l'introduction. Alors, essayez de vous mouiller!

Très cordialement.

Par **harosello**, le 10/05/2019 à 17:08

Bonjour,

Dans ma fac, bien souvent la note sur 20 se décompose :

- /6 (introduction)
- /3,5 (par sous-partie et plus précisément : 0,5pt pour l'explication, 1,5pt pour l'analyse, 1,5pt pour la critique)

Par **decastellouis**, le 10/05/2019 à 18:11

Le professeur est souverain dans la note et son barème de notation, il le fait en raison de plusieurs éléments qui peuvent tenir du niveau global de ses étudiants, des exigences particulières attendus sur le devoir en question etc...

Par **Skarka**, le **10/05/2019** à **21:05**

Bonsoir,

au début de la L1 on m'a dit que l'introduction pouvait représenter jusqu'à 8 à 9 points de la note finale.

Je pense tout de même que cette information dépend vraiment des professeurs.

Par **Dolph13**, le **10/05/2019** à **21:22**

Bonsoir,

Pour ma part, nos chargés de TD nous répètent sans cesse que ce n'est pas la taille qui compte mais que les caractéristiques de l'introduction soient respectées (accroche, définition des termes, contexte, pb, plan...), avec un paragraphe pour chacune des parties.

Malgré tout, ils nous disent que globalement, l'introduction correspond à 1/3 du devoir intégral et qu'ils n'aiment pas quand elle est beaucoup trop longue, au risque de faire apparaître des informations inutiles.

Dans ma fac, pour une dissertation, ils notent généralement l'intro sur 8 points, le plan sur 6 et le développement sur 6, afin d'inciter l'étudiant à respecter la méthodologie. Avec ce barème, un étudiant qui a fait une bonne intro et un bon plan mais dont le fond du développement manque un peu de profondeur ou est maladroit est assuré d'avoir entre 10 et 12. A l'inverse, avec ce barème, un étudiant qui a un bon fond dans le développement mais qui ne respecte pas la méthodologie risque d'avoir au mieux 8/20.

Après, ces critères dépendent malgré tout des professeurs. Il se peut qu'ils soient différents des vôtres. Le mieux consiste directement à aller interroger vos chargés durant vos TD.

Bonne continuation ;)

Par **Julilie**, le **10/05/2019** à **21:59**

Bonsoir,

Ca dépend très clairement des professeurs ou des chargés de TD. J'ai eu des introductions notées sur 6 points, d'autres sur 8 points et un ami a déjà eu une intro notée sur 10 points. Après, je t'avoue que je ne connais pas vraiment le barème en général, notamment lors des

partiels, alors c'est difficile d'estimer l'attribution des points de l'introduction. Toutefois, comme l'a dit Dolph13 mes professeurs et chargés de TD ont longuement insisté pour nous dire que l'introduction correspondait environ à 1/3 du devoir. Donc on peut en déduire que l'introduction est généralement notée sur 6 ou 7 points (donc environ le tiers de la note).

Concernant le temps à passer dessus, je me contenterais de dire que ce n'est pas une partie à négliger parce que c'est la première chose que lira le correcteur. Si une introduction est bâclée, passe à côté du sujet, ne l'introduit pas réellement (j'entends par là aucune mention du contexte, aucune définition ni rien) non seulement tu n'auras pas beaucoup de points sur ceux attribués à l'introduction mais en prime le reste de ton devoir sera jugé très sévèrement. De ce que j'ai entendu, les correcteurs préfèrent une bonne introduction et une dissertation parfois un peu légère dans l'argumentation qu'une introduction négligée et un devoir très argumenté. Notamment parce que si l'introduction est mauvaise, cela signifie généralement que le sujet n'a pas été compris. Il y a rarement de bonne surprise dans le développement d'un devoir quand l'introduction est "ratée" et quand il y en a, la méthode de la dissertation reste à revoir puisque l'introduction est très clairement à revoir. Si la méthode ne permet pas de gagner des points, elle peut rapidement en faire perdre si elle n'est pas respectée.

Pour ma part, pour une dissertation de trois heures, je passais généralement une demi-heure sur mon brouillon en notant les idées de mes développements, je faisais un plan et je faisais également l'axe de mon introduction. Comme ça je savais où j'allais et la lecture de mon introduction faisait du sens, je ne passais pas du coq à l'âne pour rajouter ensuite un truc que j'avais oublié de mentionner sur le coq. Puis je passais une bonne demi-heure à rédiger l'introduction, voire 45 minutes. Ça me laissait entre une heure quarante cinq et deux heures pour rédiger le reste. Je ne suis pas certaine que ma méthode soit la meilleure qui soit, mais en tout cas je n'ai jamais eu des mauvaises surprises dans les notes de mes dissertations et elles étaient toujours bien au dessus de la moyenne !